

# INDEX DES SIGLES

**CoARA** : Coalition for Advancing Research Assessment (ou Coalition pour l'Avancement de l'Évaluation de la Recherche)

**DiSS** : Direction sciences et société de l'Université Lumière Lyon 2

**DOAB** : Directory of Open Access Books (ou Répertoire des livres en libre accès)

**DOAJ** : Directory of Open Access Journals (ou Répertoire des revues en libre accès)

**DORA** : Declaration on Research Assessment (ou Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche)

**DUMAS** : Dépôt universitaire des mémoires après soutenance

**FAIR** : Findable, Accessible,

Interoperable, Reusable (ou Facile à trouver, accessible, interopérable, réutilisable).

**FRoSO** : Feuille de route science ouverte

**IdHAL** : Identifiant HAL

**IdRef** : Identifiants et référentiels pour l'enseignement supérieur et la recherche

**MOM** : Maison de l'Orient et de la Méditerranée

**MSH LSE** : Maison des sciences sociales et des humanités Lyon Saint-Étienne

**MuMo** : Musée des Moulages

**ORCID** : Open Researcher and Contributor ID (ou identifiant ouvert de chercheur et de contributeur)

**PAP** : Projet annuel de performances

**PGD** : Plan de gestion de données

**PUL** : Presses universitaires de Lyon

**PNSO** : Plan national pour la science ouverte

**RDA** : Research Data Alliance

**ROR** : Research Organization Registry (ou registre des organismes de recherche)

**SCD** : Service commun de la documentation

**TrALIM** : Transitions alimentaires

**UMIFRE** : Unités mixtes des instituts français de recherche à l'étranger

---

# GLOSSAIRE

## **Alef (Alliance des éditeurs scientifiques publics français)**

Créée en novembre 2024, l'Alef regroupe des presses universitaires ainsi que des services éditoriaux aux rattachements multiples (grands établissements, écoles françaises à l'étranger, ENS, Umifre, laboratoires, etc.), qui publient dans toutes les disciplines et partagent les mêmes convictions ainsi qu'une même mission : la diffusion des résultats de la recherche le plus largement

possible (source : *Ouvrir la science* !).

## **APC (Article Processing Charges)**

Il s'agit de frais de publication demandés aux auteurs par les éditeurs pour financer la diffusion en accès ouvert des articles scientifiques. Ces frais sont généralement payés par l'institution à laquelle l'auteur est rattaché ou par l'organisme financeur de la recherche.

## **Bibliodiversité**

La notion de bibliodiversité fait référence à la diversité des acteurs, des modèles économiques et des formes de production dans le domaine de l'édition scientifique. En 2018, le Plan national pour la science ouverte (PNSO) invitait la communauté scientifique à « reprendre le contrôle du système éditorial [...] et faire converger ses efforts vers les acteurs vertueux qui développent un environnement éditorial moins concentré ».

## DOI (Digital Object Identifier ou identifiant d'objet numérique)

Le DOI est une chaîne de caractères standardisés, univoque et pérenne, permettant d'identifier, de référencer et de citer une ressource numérique. Le DOI facilite l'identification d'une ressource en lui associant des métadonnées. L'accès à la ressource s'effectue avec le préfixe : <https://doi.org/>.

## Métadonnées

Il s'agit d'un ensemble structuré de données qui permettent de décrire une production scientifique, tel qu'un article ou un jeu de données de recherche, quel que soit son support (papier ou électronique). Concrètement, les métadonnées d'une publication renseignent des informations comme le

titre, l'auteur et son affiliation, le résumé, la date de publication, l'éditeur, le format, les sources de financement, etc.

## PGD (plan de gestion de données)

Un PGD aussi appelé DMP (*Data Management Plan*) décrit la façon dont les données sont produites, documentées, (ré)utilisées, gérées et partagées pendant et après le projet. C'est un outil d'aide pour mettre en place une réflexion autour des données de la recherche afin de les rendre FAIR (source : Agence nationale de la recherche).

## Voie diamant et voie verte

Il existe plusieurs voies pour publier en accès ouvert. La voie dorée suppose que les auteurs payent l'ouverture de leur publication au moyen de frais de publication (APC). Dans la voie diamant, publier en accès ouvert est totalement gratuit pour les auteurs et les lecteurs ; l'ensemble des coûts de production sont pris en charge par l'institution éditrice. Dans la voie verte, les auteurs peuvent déposer les versions soumise (*preprint*) et acceptée (*postprint*) de leur article dans une archive ouverte de type HAL ; la loi pour une République numérique autorise les auteurs français à le faire sans l'accord de l'éditeur de la revue ; cette règle ne s'applique pas aux articles d'ouvrage ni aux versions éditeur des articles.

## Les différentes voies pour publier en Open Access

